



**CH-3063 Ittigen, SSC, SBS**

#### Distribution:

- H+, SSMI (pour transmission aux membres concernés)
- SG CDS (pour transmission aux Directions sanitaires des cantons)
- IAS (pour information aux Centrales d'urgences sanitaires 144)
- Rega

Référence: KO-CH-IPS

Votre référence:

Notre référence: SBS

Dossier traité par:

**Ittigen, le 16.11.21**

### **Coordination nationale des unités de soins intensifs**

Mesdames, Messieurs,

Le nombre de personnes infectées par le COVID-19 (Ci-après COVID) est en forte augmentation depuis plusieurs semaines. Parallèlement, le nombre d'admissions de patients, à l'hôpital et en soins intensifs, atteints par le COVID, est également en augmentation constante depuis une semaine. Actuellement, en raison de l'augmentation du taux d'occupation par les patients COVID, les premières interventions électives sont à nouveau reportées dans différents hôpitaux. Il faut s'attendre à ce que le nombre d'unités de soins intensifs ne disposant que de peu ou pas de lits certifiés libres, continue également à augmenter, rendant de plus en plus nécessaires, les transferts de patients et leur coordination.

Cette situation nous incite, d'une part, à vous rappeler le concept existant « Coordination nationale des unités de soins intensifs » et, d'autre part, à annoncer une nouvelle spécification qui est en cours d'élaboration en collaboration avec la SSMI, H+ et le secrétariat général de la GDK. Cette deuxième spécification vise à garantir que le bureau de coordination effectue les transferts de patients à un stade précoce, pour le compte du comité directeur de la délégation afin de maximiser la capacité d'admission de tous les hôpitaux ou de leurs unités de soins intensifs pour les patients COVID et non-COVID aigus, dans toute la Suisse et de maintenir cet équilibre dans toutes les (grandes) régions.

#### **Principes du concept existant**

Le placement des transferts suprarégionaux de patients est fondé sur les principes de subsidiarité (les options intracantonales et régionales ont déjà été épuisées), de solidarité (les interventions électives ont été suspendues) et de transparence (entrées actualisées deux fois par jour dans le système d'information et d'intervention SII).

La médiation ne fonctionne que si les hôpitaux ou leurs unités de soins intensifs sont surchargés de patients COVID et d'interventions urgentes non-COVID, mais pas en poursuivant les services non urgents. L'orientation est basée sur les entrées SII actuelles avec le nombre

de leurs lits certifiés et effectivement exploités (y compris les lits ad hoc), ainsi que leur occupation par des patients ventilés et non ventilés COVID et non-COVID

### **Annnonce de l'équilibrage anticipé des capacités d'admission**

Nous sollicitons les directions et les directeurs médicaux de tous les hôpitaux publics et privés disposant d'unités de soins intensifs:

- dans la probable nouvelle vague COVID à venir, afin de garantir leur pleine capacité d'admission dans toutes les unités de soins intensifs certifiées;
- quiconque et où que ce soit trouvé le moyen de maintenir opérationnels des lieux de traitement ad hoc supplémentaires;
- d'œuvrer au maintien d'une capacité équilibrée en soins intensifs pour les patients COVID et non-COVID dans toute la Suisse, dans la mesure du possible, partout et à tout moment;
- de garantir cette capacité d'admission également par une réduction prospective des interventions électives - d'une part au profit des patients nécessitant des soins intensifs dans leur propre hôpital et réseau;
- d'autre part, au profit du même type d'admission de patients en soins intensifs COVID et non-COVID en cas de transferts suprarégionaux et nationaux à partir d'autres hôpitaux aux capacités épuisées dans le cadre de la coordination nationale.

En tant que KSD/SANKO, en collaboration avec la SSMI, H+ et le secrétariat général de la GDK, nous sommes en train d'élaborer et de proposer non seulement l'indispensable solidarité mais aussi une compensation financière pour les hôpitaux récepteurs comme base pour les transferts d'équilibrage des capacités des autres cantons.

Nous continuerons à vous tenir informés de la Coordination nationale des unités de soins intensifs, comptons sur votre coopération fiable dans l'intérêt de tous les patients, vous en remercions et restons à votre disposition.

### **Contact pour demandes de précisions**

Les éventuelles questions ou préoccupations au sujet de la coordination nationale des unités de soins intensifs peuvent être adressées à: [sanko-ksd.astab@vtg.admin.ch](mailto:sanko-ksd.astab@vtg.admin.ch).

Nous vous remercions cordialement de votre soutien et de votre engagement continu dans l'intérêt de tous les patients.

Meilleures salutations

Le mandataire du Conseil fédéral  
pour le Service sanitaire coordonné (SSC)

sig. Dr méd. Andreas Stettbacher

Concept «Coordination nationale des unités de soins intensifs»:  
<https://www.vtg.admin.ch/fr/organisation/etat-major-de-larmee/Affaires-sanitaires/ksd/cnusi.html>